

AVIS D'ALAIN CAZABONNE, SENATEUR DE LA GIRONDE

Sur le projet de plateforme énergétique HORIZEO

VALORISER LES ENERGIES DES TERRITOIRES AU SERVICE DE LA NATION

Le projet HORIZEO, d'une ampleur aujourd'hui inédite en France et en Europe, s'articule autour d'un cœur photovoltaïque d'une puissance raccordée d'un gigawatt.

Situé à Saucats, en Gironde, ce projet s'inscrit donc dans un cadre plus large, celui de notre pays.

C'est ainsi en tant que sénateur, et donc représentant de la Nation tout entière et dont l'une des fonctions est également rappelée par l'article 24 de notre constitution (« assure[r] la représentation des collectivités territoriales de la République ») qu'il m'incombe de m'exprimer à travers ce cahier d'acteur.

C'est donc en conjuguant ces deux échelles complémentaires qu'il me revient d'apporter ma contribution à ce projet inédit.

Convaincu que la démocratie se vit plus qu'elle ne se dit, je me réjouis de la tenue d'un débat public sur ce projet et souhaite me prêter à cet exercice démocratique.

PARTICIPER LOCALEMENT AUX OBJECTIFS NATIONAUX

Dans le cadre de la lutte contre le changement

climatique, dont l'origine anthropique fut à nouveau confirmée par le GIEC en août dernier, la France s'est dotée d'un corpus normatif ambitieux afin d'orienter sa politique énergétique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Au niveau national, deux lois majeures ont été adoptées. Elles fixent au niveau national des ambitions et objectifs à atteindre :

- **La loi relative à la Transition énergétique et à la Croissance Verte du 17 août 2015.**

Cette loi engage la France à rééquilibrer le mix électrique français, notamment entre le nucléaire et les énergies renouvelables tout en réduisant la part des énergies fossiles. Elle prévoit de réduire la part du nucléaire de 75% à 50% entre 2019 et 2035. La part d'électricité d'origine renouvelable doit quant à elle passer de 21% à 40% entre 2019 et 2030.

Ainsi, pour y parvenir, la loi de Programmation Pluriannuelle de l'Energie prévoit une multiplication par 4,5 à 6 de la capacité solaire photovoltaïque installée entre 2017 et 2028, selon les scénarios, pour passer de 7,7 GW à 35,1 GW dans une fourchette basse à 44 GW dans une fourchette haute.

- **la loi énergie-climat du 8 novembre 2019**

Elle vise à mettre en œuvre des mesures de nature à respecter l'Accord de Paris sur le climat signé par 175 pays à l'issue de la COP21, en décembre 2015.

Son objectif est notamment d'atteindre 33%

d'énergies renouvelables dans le mix-énergétique (c'est à dire l'ensemble des énergies consommées, et non pas seulement le mix-électrique, qui désigne les moyens de production d'énergie électrique) d'ici 2030. Avec une puissance installée d'1 GW, le projet HORIZEO participerait donc localement à l'effort national de développement des énergies renouvelables et plus particulièrement du solaire photovoltaïque pour atteindre ces objectifs.

Ce projet d'ampleur permettrait également de répondre aux objectifs de transition énergétique régionaux comme la **Stratégie de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine** adopté en mars 2020 qui prévoit d'atteindre 50% d'énergies renouvelables en 10 ans.

Cela revient à passer de 1,6 GW de puissance photovoltaïque installée en 2015, à 8,5 GW en 2030, puis 12,5 GW en 2050. Dans ce cadre, le projet HORIZEO correspondrait donc à 15% des besoins additionnels de la région en énergie photovoltaïque à l'horizon 2030 pour atteindre ces objectifs.

Le projet HORIZEO participerait également à l'atteinte des objectifs de **la feuille de route de la Région Nouvelle-Aquitaine (Neo Terra)**, adoptée en juillet 2019, et qui fixe un objectif de 45% d'EnR dans le mix énergétique en 2030 et un scénario 100% EnR en 2050 afin de faire de cette région un territoire autonome sur le plan énergétique.

Ainsi, le dimensionnement du parc photovoltaïque du projet HORIZEO participerait à la fois de façon importante aux objectifs des collectivités en matière d'énergie renouvelable photovoltaïque, mais également aux objectifs nationaux.

UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE EN ADEQUATION

AVEC LES BESOINS DU TERRITOIRE

DES PROJETS COMPLEMENTAIRES ...

Les projets photovoltaïques sur des surfaces artificialisées ou dégradées sont aujourd'hui l'axe principal du développement des projets photovoltaïques, à l'image des systèmes d'appel d'offre mis en place par la Commission de Régulation de l'Energie. J'ai ainsi pu apporter mon soutien au projet de parc solaire sur le centre d'enfouissement du Bourgailh.

Toutefois, il convient de ne pas opposer ce type de projet aux projets tels qu'HORIZEO, développés sur d'autres types de surfaces.

En effet, une étude réalisée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a proposé une estimation des surfaces foncières compatibles avec les projets photovoltaïques, département par département. Cette première analyse a conclu à un potentiel théorique de l'ordre de 13 GW en Nouvelle-Aquitaine. La deuxième phase de cette étude devrait étudier plusieurs critères supplémentaires comme la maîtrise foncière et les possibilités de raccordement.

La stratégie ENR de l'Etat en Nouvelle Aquitaine estime dorénavant que le potentiel maximum disponible sur sites artificialisés serait de l'ordre de 4 300 ha à des conditions de faisabilité économique qui ne sont pas évaluées et laissant entrevoir un potentiel plus limité, de 2,7 à 2,9 GWc.

Plus récemment, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Nouvelle-Aquitaine a mené une étude afin d'identifier des terrains susceptibles d'accueillir des projets photovoltaïques sur le territoire néo-aquitain, sur la base de travaux de l'ADEME. L'étude porte sur des terrains délaissés, des sites pollués, des

friches, des parkings, etc. Cette analyse conclut que les surfaces potentielles en Nouvelle-Aquitaine seraient de l'ordre de 3 900 hectares, sans toutefois avoir mené d'études de faisabilité pour en évaluer la possibilité d'accueillir des parcs solaires. Cette analyse, ayant fait l'objet d'une synthèse novembre 2021, esquisse donc un potentiel encore inférieur à l'estimation précédente.

Ces surfaces sont donc insuffisantes à elles seules pour atteindre les objectifs locaux et nationaux. Ces différents types de projets sont donc complémentaires.

... POUR UNE INDISPENSABLE ACCELERATION DE LA TRANSITION

Membre du groupe d'étude Energies du parlement, je suis sensible à l'alerte lancée ce 14 décembre par Jean-François CARENCO, Président de la Commission de Régulation de l'Energie, quant au retard pris par la France dans

le développement des énergies renouvelables. Le projet HORIZEO constitue un levier de développement des EnR pour une indispensable accélération.

Soutenir le projet HORIZEO revient à mettre à disposition de l'effort de transition national l'ensoleillement girondin.

LE PROJET HORIZEO : UN ATOUT ECONOMIQUE POUR LE TERRITOIRE

Au-delà des recettes fiscales estimées par les porteurs de projet à plus de 5 millions d'euros annuels pour les collectivités, ce projet photovoltaïque présente l'avantage de s'affranchir des subventions publiques pour la production et la commercialisation de l'énergie. En effet, l'énergie produite serait vendue par un système de vente directe entre un producteur et un consommateur, sans charges supplémentaires pour les finances publiques et les citoyens.



L'HYDROGENE, UN VECTEUR ENERGETIQUE D'AVENIR

SOUTENIR L'EMERGENCE DES SITES DE PRODUCTION D'HYDROGENE VERT...

Fervent défenseur de l'hydrogène vert, j'ai, à de nombreuses reprises, pris position pour encourager le développement de cette filière en Gironde pour les bénéfices économiques et environnementaux

qu'elle apporte.

L'hydrogène, dès lors qu'il est local et produit via une électricité renouvelable, est vertueux.

Qu'il alimente une turbine ou une pile à combustible, il ne génère pas de gaz carbonique et remplace donc avantageusement les énergies fossiles.

Complémentaire des batteries de stockage électrique, il permet également de stocker de l'énergie et permet une recharge bien plus rapide des véhicules, le rendant particulièrement adapté aux moyens de transports lourds ou collectifs.

Je souhaite donc, à travers le projet HORIZEO, renouveler mon soutien aux filières de production d'hydrogène vert sur notre territoire.

... POUR FAVORISER LA REINDUSTRIALISATION DU PAYS

Le lancement d'une filière de production énergétique telle que celle de l'hydrogène est une véritable opportunité de réindustrialisation de nos territoires.

Sensible aux enjeux de désindustrialisation et des pertes d'emplois qui l'accompagnent, mais également aux solutions d'avenir qui s'offrent à nous, je me suis par exemple engagé pour la reconversion de l'usine Ford de Blanquefort, afin de créer des emplois dans la production, le stockage de l'hydrogène et la fabrication de piles à combustibles.

Je me suis exprimé à de nombreuses reprises sur la nécessité de mener une réflexion globale, par filière, autour de la question de l'hydrogène, notamment afin de territorialiser la chaîne de valeur de ce vecteur énergétique prometteur via la réindustrialisation et les créations d'emplois.

Produire de l'hydrogène vert, ce n'est en effet pas seulement produire une molécule, mais bien

enclencher un cycle vertueux qui va de la production de ce vecteur énergétique, à la consommation de cette énergie décarbonée, en passant par son stockage et toutes les étapes de fabrication et commercialisation des piles à combustibles, turbines, et moyens de mobilité qui les utilise.

Alstom produit ainsi des trains à hydrogène, tandis que Pau fait circuler des bus à cette énergie, et Bordeaux devrait s'en équiper prochainement.

A ce titre, l'électrolyseur du projet HORIZEO constitue un atout à soutenir pour notre territoire.

CONCLUSION

HORIZEO constitue une véritable opportunité économique, écologique et technologique pour notre territoire. Je souhaite donc apporter mon soutien à ce projet.

Le parc photovoltaïque, affranchi de subventions, permettra de participer aux objectifs EnR du pays, et alimentera tant les entreprises, que l'électrolyseur en électricité renouvelable. La France ne doit pas rater le coche de l'hydrogène vert, et notre territoire, qui ne manque pas d'atout, peut en montrer l'exemple.

Enfin, il convient de souligner que j'entends également les craintes et questionnements du territoire autour des risques naturels et technologiques lié à ce projet inédit, et attend donc des porteurs de projet une approche exemplaire sur ce sujet, ainsi que sur les boisements compensateurs.